

ACL - ST MARTIN D'URIAGE - TARIFS - ANNEE 2026

Appliqués aux familles résidant à Saint Martin d'Uriage. Ces tarifs tiennent compte de l'aide communale.

CENTRES DE LOISIRS

	CENTRE DE LOISIRS			JOURNEE SPECIALE (*)		
	Journée (repas compris)	Demi-journée (avec repas)	Demi-journée (sans repas)	Journée (repas compris)	Demi-journée (avec repas)	Demi-journée (sans repas)
- 300	3,00 €	2,25 €	1,50 €	4,00 €	3,25 €	2,50 €
301 – 450	4,50 €	3,35 €	2,25 €	5,50 €	4,35 €	3,25 €
451 - 530	7,50 €	5,45 €	3,75 €	8,80 €	6,75 €	5,05 €
531 - 760	9,00 €	6,60 €	4,50 €	10,60 €	8,20 €	6,10 €
761 - 990	12,10 €	8,90 €	6,05 €	14,00 €	10,80 €	7,95€
991 - 1220	12,20 €	8,95 €	6,10 €	14,10 €	10,85 €	8,00€
1221 – 1450	15,10 €	11,15 €	7,55 €	17,30 €	13,35 €	9,75 €
1451 - 1680	18,40 €	13,55 €	9,20 €	20,90 €	16,05 €	11,70 €
1680 - 1910	20,70 €	15,20 €	10,35 €	23,50 €	18,00 €	13,15 €
+ 1910	22,40 €	17,00 €	11,20 €	25,50 €	20,10 €	14,30 €

(*) Une journée spéciale de centres de loisirs est une journée (ou une demi-journée) proposant une activité spécialisée pendant les vacances. (concerne uniquement la semaine du 07 au 10/04)

Le Clos d'Espiès : Les stages, Vélo et Tir à l'arc, constitue une journée, ou demi-journée spéciale.

Les autres stages du Clos d'Espiès sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées le mercredi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Skate / Petits Vélos / Créafolies
- 450	200,20 €	166,10 €	129,80 €
451 - 1220	246,40 €	206,80 €	169,40 €
1221 - 1800	323,40 €	279,40 €	240,90 €
+ 1800	361,90 €	313,50 €	273,90€

Tarifs forfaitaires pour les 11 séances du 2ème trimestre 2026.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Activités spécialisées proposées aux vacances de Printemps dans le cadre du centre de loisirs les après-midi

Quotient familial	Equitation : 4 Après-midi (07 au 10/04)	Equitation : 5 Après-midi (13 au 17/04)
- 450	72,80 €	91,00 €
450 - 1220	89,60 €	112,00 €
1221 - 1800	117,60 €	147,00 €
+ 1800	131,60 €	164,50 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026)

A NOTER : Les règlements par chèques vacances et par CESU (uniquement papier) sont acceptés et, les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.